



## FICHE-PROJET institutionnelle d'une bonne pratique



***Le Bientôt à l'école !* devient une « bonne pratique » fondée sur l'expérience développée durant sept années dans le canton de Genève (novembre 2025).**

Cette fiche, à travers sa description, constitue un soutien destiné aux villes et communes souhaitant développer cet outil qui contribue notamment à faciliter l'entrée en scolarité des familles allophones.

### 1. Intitulé du projet

Bientôt à l'école ! (BAE) – Accompagnement à la transition vers la scolarité obligatoire

### 2. Parti-e-prenantes

Institution Service porteur : la commune

Responsable du projet : le ou la chargé.e de mission posté à la commune

Partenaires principaux :

Service de la petite-enfance ou autre :

- les éducateurs et éducatrices de la petite enfance et personnel socio-éducatif

Les établissements primaires :

- les enseignants et enseignantes des écoles primaires de la commune concernée et leur direction ainsi que



- les éducateurs et éducatrices scolaires et
- infirmiers et infirmières scolaires
- avec en arrière-plan, le soutien du Service du suivi de l'élève SSE à la DGEO (coordination et communication dans le bulletin hebdomadaire interne)

### **Le GIAP**

#### **Les centres d'hébergement collectif (CHC) de l HG :**

- les travailleurs et travailleuses sociaux (TS) des (ex la Seyma)

#### **L'AIS Petite Enfance (programme de l'Agenda intégration suisse)**

#### **Les associations**

- pour le lien et suivi du public cible ainsi que pour leurs animateurs et animatrices potentiel (ex : Ville de Genève avec le CCSI)

#### **Les espaces et dispositifs d'encouragement précoce (EDEP)**

### **3. Contexte et justification**

L'entrée à l'école obligatoire représente une étape cruciale dans le parcours de l'enfant et de sa famille. Certaines familles, notamment celles éloignées de la culture scolaire genevoise ou peu familiarisées avec le système éducatif, rencontrent des difficultés dans cette transition.

Les enfants non accueillis en structure de la petite enfance (SAPE) se trouvent parfois désavantagés à leur arrivée en 1P. Le projet vise à répondre à ces écarts d'opportunités en proposant un accompagnement global, centré sur la coéducation et la collaboration famille-école.

*Depuis que les chercheurs ont établi un lien entre la qualité de la relation familles-école et la réussite scolaire des élèves, de nombreux efforts sont faits pour rapprocher l'école des familles. De telles mesures, on attend une collaboration plus étroite entre ces « deux mondes » (Claes et Comeau, 1996) qui ont souvent tendance à s'ignorer, tout en s'adressant mutuellement des reproches (Bolsterli, Maulini, et Wandfluh, 2007) (cité par Ogay & Cettou, 2014).*



#### **4. Finalité et objectifs**

Finalité générale : Faciliter la transition de l'enfant et de sa famille lors de l'entrée à l'école obligatoire, en favorisant une entrée « en maîtrise » et une meilleure collaboration famille-école.

Objectifs spécifiques :

- Soutenir les enfants n'ayant pas fréquenté de structure d'accueil préscolaire dans l'acquisition de compétences sociales et comportementales.
- Informer et accompagner les parents dans la compréhension du système scolaire genevois.
- Favoriser la création de liens de confiance entre familles et professionnels ou professionnelles.
- Réduire les inégalités d'opportunités éducatives.

#### **5. Public cible**

Familles nouvellement inscrites à l'école obligatoire (1P), particulièrement les familles allophones ou éloignées de la culture scolaire. Enfants non accueillis en structure d'accueil de jour. Nombre de bénéficiaires : 15 enfants maximum par session, accompagnés de leurs parents.

#### **6. Modalités de repérage et d'inscription**

Les enseignants et enseignantes identifient les familles lors des journées d'inscription à l'école qui ont lieu durant le mois de février. Une liste est transmise au service de la petite-enfance ou de l'enfance, puis l'équipe du BAE contacte les familles pour leur proposer le programme ou une soirée d'information. Les familles intéressées participent à un entretien en présentiel et signent un contrat d'engagement.

#### **7. Description du dispositif**

Accueil des enfants : 10 semaines, deux demi-journées par semaine. Encadrement par 2 éducatrices, 1 assistante socio-éducative et 1 auxiliaire.

Objectifs : socialisation, autonomie, respect des règles, séparation d'avec le parent.

Support pédagogique : un livre à choix (exemple à Vernier « Un peu perdu » de Chris Haughton).

Modules pour les parents : 4 séances animées par le porteur ou la porteuse du projet et un formateur ou formatrice d'adulte, sur le fonctionnement du système scolaire avec la présence des professionnels et professionnelles de l'école (directeur ou directrice, enseignant ou enseignante de 1P, éducateur ou éducatrice en milieu scolaire, infirmier ou infirmière scolaire), la communication école-famille et les attentes parentales.



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de la cohésion sociale  
Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales  
**Bureau de l'intégration et de la citoyenneté**

**Les sous-thématiques :**

**La vie scolaire**

- Le carnet de l'élève et l'agenda
- La communication entre l'école et la famille
- Le matériel à disposition et les achats nécessaires
- La visite de l'école
- Le déroulement d'une journée à l'école
- Le rôle de l'éducateur

**La vie familiale**

- L'importance de parler sa langue maternelle avec les enfants
- Les avantages du plurilinguisme
- L'encouragement à partager des moments de lecture et de jeux en famille
- Les défis liés à l'usage des écrans

**La santé des enfants**

- L'accueil par l'infirmière scolaire
- La pyramide alimentaire et l'équilibre nutritionnel
- Les bienfaits de l'exercice physique
- Le sommeil et la gestion du temps d'écran
- Les dépistages réalisés au sein de l'école

**La vie parascolaire**

- Organisation et fonctionnement du GIAP
- Communication entre les familles et le GIAP
- Procédures d'inscription et de gestion des absences
- Fonctionnement du restaurant scolaire



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de la cohésion sociale  
Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales  
**Bureau de l'intégration et de la citoyenneté**

- Activités proposées et moments de détente
- Goûter et temps de repos

#### **L'environnement proche**

- Offre culturelle de la commune
- Bibliothèque et ludothèque municipales
- Animation socioculturelle et centres aérés
- Espaces de logopédie
- Offre et installations sportives locales

#### **Les prestations sociales**

- Allocations familiales
- Allocation de rentrée scolaire
- Subsides d'assurance maladie
- Allocations de logement
- Permanence numérique pour l'accompagnement aux démarches en ligne

**Actions complémentaires** : soirée d'information pour les parents allophones non-inscrits au programme.

### **8. Période et calendrier**

Durée totale : 10 semaines (mars à juin) entre l'inscription et l'été

Fréquence : 2 demi-journées par semaine par enfant (= 1 jour par semaine)

Rencontres parents : 4 sessions

Une soirée d'information en parallèle du programme.

### **9. Évaluation**

**Critères qualitatifs** : participation des familles, progrès observés chez les enfants, retours des parents et professionnels ou professionnelles

**Critères quantitatifs** : nombre de familles contactées, taux de participation, taux de satisfaction.



## **10. Moyens mobilisés**

Ressources humaines :

- 1 responsable de projet
- 1 formateur ou formatrice d'adultes
- 2 éducatrices de la petite enfance
- 1 assistante socio-éducative
- 1 auxiliaire

Ressources matérielles : locaux adaptés, matériel pédagogique, supports de communication, livres offerts.

## **11. Financement**

Postes budgétaires :

- Ressources humaines (gros poste)
- Matériel pédagogique
- Communication et évaluation

Total estimé : CHF 25'000.-

Cela revient à 167.- par jour par enfant (10 jours entiers de halte-garderie) y compris les quatre modules des parents et la soirée complémentaire.

## **12. Perspectives et développement**

Le projet « Bientôt à l'école » s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue visant à consolider et à étendre son impact sur l'ensemble du territoire communal.

Les perspectives envisagées sont les suivantes :

- Élargissement du dispositif à d'autres établissements scolaires afin de couvrir l'ensemble de la commune ;
- Mise en place d'un suivi post-programme assuré par les équipes enseignantes, garantissant la continuité de l'accompagnement des familles au moment de l'entrée effective à l'école ;
- Développement d'outils communs "famille-école", facilitant la communication et la compréhension mutuelle des attentes éducatives ;
- Intégration du projet dans une stratégie communale globale de soutien à la parentalité et à l'égalité des chances dès la petite enfance ;



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de la cohésion sociale  
Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales  
**Bureau de l'intégration et de la citoyenneté**

- Création d'un réseau communal de partenaires, coordonné par la commune, regroupant les différentes parties prenantes (écoles, structures d'accueil, associations, services municipaux, etc.) ;
- Conception d'un support visuel à destination des professionnels et professionnelles, synthétisant les actions et dispositifs existants autour de la période de transition vers la scolarité obligatoire.

Une poursuite de la réflexion est également envisagée autour des enjeux de l'entrée en scolarité, en articulation avec le projet de la Maison des familles et de la parentalité cantonale à venir (0-6 ans). Cette démarche vise à renforcer la cohérence entre les actions menées dans le champ du préscolaire et celles liées à la transition vers l'école, afin d'assurer une continuité éducative et partenariale au bénéfice des enfants et de leurs familles.

Onex, le 11 novembre 2025

Pour le BIC,  
Mathilde Maradan  
Cheffe de projets ENFANCE